

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030018 – AFR 27/002/2003

Action complémentaire sur l'AU 359/02 (AFR 27/006/02 du 11 décembre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SÉCRET / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

GAMBIE

Bisher al Rawi (h), Irakien

Jamil al Banna (h), Jordanien (nom corrigé)

Londres, le 9 janvier 2003

Selon les informations recueillies, au début du mois de janvier 2003, Bisher al Rawi et Jamil al Banna ont secrètement été transférés dans la base navale américaine de Guantánamo Bay, à Cuba.

Ces deux hommes avaient été arrêtés le 8 novembre 2002, à leur arrivée en Gambie parce qu'ils étaient soupçonnés, semble-t-il, d'entretenir des liens avec *Al Qaida* (La Base). Le frère de Bisher al Rawi, ainsi qu'un autre homme, tous deux de nationalité britannique, avaient également été appréhendés, mais ils ont été remis en liberté aux environs du 5 décembre. Bisher al Rawi et Jamil al Banna, détenus au secret depuis leur interpellation, ont été interrogés par des enquêteurs américains et pourraient avoir été soumis à des manœuvres d'intimidation et à des mauvais traitements. Aucun de ces hommes n'a été autorisé à consulter un avocat ou présenté devant un tribunal, afin de remettre en cause le bien-fondé ou la légalité de sa détention.

Les autorités gambiennes comme celles des États-Unis ont refusé de confirmer le lieu de détention de ces deux hommes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les conditions de détention à la base navale américaine de Guantánamo Bay, à Cuba, sont éprouvantes et pourraient s'apparenter à un traitement cruel, inhumain et dégradant. Les détenus sont indéfiniment privés de liberté, sans avoir la permission d'être présentés devant un tribunal, de consulter un avocat ou de prendre contact avec leurs proches. Plusieurs centaines de membres présumés d'*Al Qaida* (La Base) ou des anciennes autorités de l'Afghanistan constituées par des talibans sont détenus à Guantánamo Bay depuis plus d'un an. Le gouvernement des États-Unis continue de ne pas tenir compte des condamnations émanant de la communauté internationale concernant les conditions de détention de ces personnes et le fait qu'elles continuent d'être détenues sans jugement.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles Bisher al Rawi et Jamil al Banna ont secrètement été transférés dans la base navale américaine de Guantánamo Bay, à Cuba, après avoir été détenus au secret pendant environ deux mois ;

– exprimez votre inquiétude quant au fait que leur transfert, s'il est confirmé, a eu lieu avant que ces deux hommes n'aient eu l'occasion de remettre en cause le bien-fondé de leur arrestation devant un tribunal, et avant même qu'ils n'aient été autorisés à s'entretenir avec un avocat ;

– demandez aux autorités américaines et gambiennes de préciser publiquement le lieu de détention de Bisher al Rawi et Jamil al Banna ;

– cherchez à obtenir des éclaircissements sur les procédures légales qui ont été suivies et qui ont permis que ces deux hommes soient transférés de cette manière.

APPELS À :

Président et ministre de la Défense :

Captain (retd.) Alhaji Yahya A.J.J. Jammeh
Office of the President, State House
Banjul, Gambie

Télégrammes : President Jammeh, Banjul, Gambie

Fax : +220 227 034

Formule d'appel : *Your excellency*, / Monsieur le Président
de la République,

Ambassadeur des États-Unis en Gambie

Jackson McDonald
Banjul, Gambie

Télégrammes : Ambassador, US Embassy, Banjul, Gambie

Fax : +220 392 475

Courriers électroniques : ambanjul@gamtel.gm

Formule d'appel : *Dear Sir*, / Monsieur,

**Directeur de la National Intelligence Agency (NIA,
Agence nationale de renseignements) :**

NIA Headquarters
Banjul, Gambie

Télégrammes : Director of the NIA, Banjul, Gambie

Fax : +220 225 562

Formule d'appel : *Dear Sir*, / Monsieur,

Ministre de la Justice et Procureur général :

Joseph Joof
Department of State for Justice and Attorney General's
Chambers

Marina Parade

Banjul, Gambie

Télégrammes : Secretary of State, Justice, Banjul, Gambie

Fax : +220 225 352

Formule d'appel : *Dear Secretary of State*, / Monsieur le
Ministre,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

Honorable Babucar Blaise Jagne
Department of State for Foreign Affairs

4 Marina Parade

Banjul, Gambie

Fax : +220 223 578

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des États-Unis et de la Gambie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 FÉVRIER 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*